

**MINISTRE DE LA SANTE**

\*\*\*\*\*

**ORDRE DES MEDECINS DU MALI**

\*\*\*\*\*

**LE CONSEIL NATIONAL**

\*\*\*\*\*

**REPUBLIQUE DU MALI**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

\*\*\*\*\*



# **Rapport des activités 2012 et la programmation 2013 du Conseil National de l'Ordre des Médecins.**

Présentation

Dr Djibril Coulibaly Secrétaire général CNOM

# **Présentation générale de l'Ordre des médecins du Mali**

## **I. Identification de la structure:**

Il est institué en République du Mali un Ordre national des médecins regroupant l'ensemble des médecins habilités à y exercer leur art.

L'Ordre national des médecins du Mali a son siège à Bamako. Il peut être transféré en tout autre lieu sur le territoire national.

L'Ordre national des médecins est un organisme professionnel doté de la personnalité civile et agissant sous sa seule responsabilité.

## **II. Textes régissant l'Ordre des Médecins du Mali:**

Crée par la loi 86-35/AN – RM

Votée et adoptée le 24 Janvier 1986 / AN

Promulguée le 12 Avril 1986/ PRM

## **III. Mission:**

L'Ordre des médecins du Mali a pour mission l'organisation et la représentation des personnes physiques et morales exerçant les professions médicales et paramédicales notamment de médecin et infirmier sur toute l'étendue du territoire.

A ce titre, il est chargé de :

- veiller aux principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice des professions médicales ;
- veiller à la défense de l'honneur et de l'indépendance de ces professions ;
- veiller au respect, par tous les membres, des devoirs professionnels et des règles édictées par le code de déontologie annexé à la loi de création ;
- donner son avis à la demande des Pouvoirs publics ou formuler des suggestions de sa propre initiative sur toutes questions relatives au secteur sanitaire

## **Les organes de l'Ordre des Médecins du Mali**

### **▪ Les organes d'administration:**

les assemblées de l'Ordre :

- l'assemblée générale des médecins du Mali
- les assemblées de section
- les assemblées régionales
- les assemblées communales

### **▪ L'organe exécutif de l'Ordre des médecins.**

- le conseil national de l'Ordre

## Moyens logistiques

### Eau - Courant électrique:

Le bureau des conseils de la santé est branché sur les réseaux EDM et SOMAGEP, avec un compteur de faible capacité ne pouvant supporter toutes les charges au même moment, donc les besoins doivent être alternés.

### Télécommunication:

Le conseil dispose de deux lignes téléphoniques, dont une au secrétariat général et l'autre dans le bureau attribué à l'Ordre des médecins.

Il n'existe pas de connexion internet en ce jour.

Le CNOM dispose d'un site web fonctionnel logé sur les serveurs de l'ANTIM (Agence Nationale de Télémedecine et d'Information Médicale).

### Equipements:

Designation	Nombre	Etats			Besoins
		Bon	Passable	Mauvais	
Amoire vitré 2 battants	1	1			3
Bureau demi ministre avec retour	1			1	6
Bureau secrétaire	2		1	1	4
Cantine métalliques (archives)	4		4		
Chaises en bois					
Climatiseur Split Sharp Salle de réunion	1		1		6
Climatiseur Split Sharp Secretariat	1		1		
Etagère en bois	1	1			1
Fauteuil demi ministre	1			1	6
Fauteuil secrétaire	1		1		4
Grande table de réunion	1		1		1
Imprimantes	2	1	1		8
Motos	1		1		3
Ondulaire	2		2		6
Ordinateur de bureau	4	1	1	2	10
Ordinateur portable	0				3
Photocopieuse	1			1	2
Téléviseur	0				4
Vehicule 4x4	1		1		2
Vehicule leger	0				2
Ventilateur Plafonnier					
Video projecteur	1	1			1
Ecran de projection	1	1			0

L'Ordre des médecins doit être mis dans les conditions minimum pour assurer au moins sa mission de représentativité, de veiller à la bonne pratique médicale et jouer

l'interface entre le pouvoir public et ses membres. Le matériel de façon globale est insuffisant et dans la plus part des cas vétuste ou défectueux.

### Personnel de soutien

Noms	Prenoms	Emploie	Statut	Employeurs	Besoins
Melle CAMARA	Fatoumata	Secrétaire de Direction	Contractuelle	3 Ordres	
Mme KONE	Aissata Ouattara	Secrétaire de Direction	Fonctionnaire	O.M	10
DIAKITE	Abdoulaye	Coursier/ Planton	Contractuelle	3 Ordres	
DISSA	Drissa	Chauffeur	Fonctionnaire	O.M	1
BAGAYOGO	Tenin	Coursier/ Planton	Contractuelle	O.M	10
		Gardien / Manœuvre	Contractuelle	O.M	

Avec le développement des activités des différents Ordres professionnels de la santé, il est plus que nécessaire que le personnel de soutien des Ordres soit séparé, mais aussi plus étoffé pour une plus grande efficacité administrative des organes de l'Ordre des médecins.

### Situation du patrimoine immobilier

Tous les trois Ordres professionnels de la santé sont logés dans le même local, composé de:

- Un secrétariat commun
- un bureau pour l'Ordre des Médecins
- Un bureau pour le CNOP
- Un bureau pour le CROP
- Un bureau pour le CNOSF
- Un magasin
- Deux toilettes externes dont une pour les hommes et une pour les femmes.

Aujourd'hui le besoin de siège est plus que pressent, car l'Ordre fonctionne à moins de 70% de ses capacités, et cela est dû en partie à la question de siège. Un seul bureau attribué à l'Ordre des médecins qui doivent occuper onze membres du conseil national et régional plus une secrétaire de direction. Voilà ce qui explique même le retard dans la diligence du traitement des dossiers.

Suite à la rencontre avec Mme le Ministre de la Santé, il a été convenu que le Ministère des domaines de l'Etat puisse trouver un bâtiment administratif adéquat qui pourra abriter les trois Ordres. Mais force est de constater qu'en ce jour il n'y a aucune disponibilité.

Mais il faut saluer l'effort du département qui a commis un bureau d'architecture à travers la CEPRIS pour voir avec les différents Ordres la construction d'un bâtiment pouvant abriter les cinq Ordres professionnels de la santé, mais aussi la direction de la CEPRIS et du CNI ECS.

## **Activités**

### **Renouvellement des Instances et Organes du CNOM**

La première activité de l'Ordre des médecins du Mali après la clôture des activités de 2011 à été de renouveler les Conseils Régionaux et de mettre en place les Conseils Centraux. C'est ainsi que nous avons assisté au renouvellement selon le calendrier suivant :

- Le 04 Mars 2012 le CROM de Mopti a été renouvelé
- Le 11 Mars 2012 le CROM de Koulikoro a été renouvelé
- Le 23 Mars 2012 le CROM de Sikasso a été renouvelé
- Le 01 Avril 2012 le CROM de Kayes a été renouvelé
- Le 26 Avril 2012 le CROM de Ségou a été renouvelé
- Le 05 Mai 2012 le CROM du District de Bamako a été renouvelé

La mise en place des conseils centraux a été effective pour la première fois depuis la création de l'Ordre des médecins. Ces sections sont au nombre de quatre

- La section A, qui regroupe les médecins généralistes évoluant dans le secteur privé.
- La section B, qui regroupe les chirurgiens dentistes évoluant dans le secteur privé.
- La section C, qui regroupe les médecins spécialistes évoluant dans le secteur privé.
- La section D, qui regroupe les médecins fonctionnaires et tous les autres médecins n'appartenant pas aux trois autres sections.

Ces sections fonctionnent correctement ce jour et participent aux activités du conseil national, entre autre l'examen des dossiers de demande de licence, les missions de représentation, l'exécution du programme du CNOM.

### **Séminaire semestriel**

Le 14 Juillet 2012 s'est tenu dans la salle de réunion du CNAM (Centre National d'Appui à la lutte contre la Maladie) le 1er séminaire semestriel de l'Ordre des Médecins.

Ce séminaire a donné lieu à de grandes résolutions à savoir :

- L'établissement des quotités entre tous les organes du CNOM.
- L'établissement d'une feuille de route pour chaque organe
- La convocation imminente des AG d'adoption des nouveaux textes par les CROM / CC de section.
- L'organisation d'une AG d'adoption du CNOM avec les délégués des CROM / CC.
- L'Attribution des pins logo de l'OM à tous les élus.

### **Assemblée générale d'adoption des textes relus**

Le Vendredi 28 Septembre 2012, s'est tenue dans la salle de réunion du CNAM, une Assemblée générale de l'Ordre des médecins du Mali. Cette Assemblée avait pour objectifs d'adopter les nouveaux textes de l'Ordre des médecins.

Pour en arriver à cette Assemblée d'adoption des nouveaux textes, il y a eu des préalables. Les textes (loi, décret, règlement intérieur et le code de déontologie harmonisé de la CEDEAO) ont été envoyés à tous les Conseils régionaux pour amendement et adoption. Ainsi les délégués de ces CROM devaient assister à l'AG d'adoption des textes régissant l'Ordre des Médecins.

Devant la pertinence, d'adapter les textes régissant notre corps aux défis majeurs du moment, il y a eu plusieurs réunions au niveau du cabinet afin d'améliorer les textes, il a été décidé d'informer les médecins et d'acquiescer leurs observations et prendre en compte les différents amendements.

### **Journée Académique de l'Ordre des Médecins**

Le Samedi 29 Septembre 2012, sous l'égide du Conseil National de l'Ordre des Médecins, a vu la tenue de la journée académique de l'OM. Au cours de cette journée deux thèmes d'importance capitale ont été traités, à savoir:

- ✓ Le serment d'Hippocrate
- ✓ L'Assurance Maladie Obligatoire

Des thèmes qui ont permis d'édifier les acteurs de la santé sur l'importance du serment dans la bonne pratique médicale et tout le professionnalisme qui doit accompagner cet art. Et d'autre part percevoir toute la socialisation de la santé à travers l'assurance maladie obligatoire.

### **Les autres activités du Bureau en 2012**

- Mise en place d'un comité de crise pour l'assistance médico chirurgicale des populations du Nord du Mali.
- Signature de convention d'exécution de programme avec l'OMS, UNFPA, Coopération française
- Création de la commission disciplinaire de l'Ordre des médecins.
- Mise en place d'une commission d'étude des dossiers de demande de licence d'exploitation des structures médicales.
- Mise en place du bureau du collectif des professionnels de la santé.
- Participation à la création de la fédération des Ordres professionnels dont nous sommes membre.
- Participation aux conseils d'administration des services centraux.
- Assistance sociale (conflits, décès, mariages, baptêmes et autres)

### **Rencontres**

- **Institutions de la République**
  - ✓ Ministère de la Santé
  - ✓ Ministère de l'Action Humanitaire
  - ✓ Secrétaire général du Ministère de la Santé
- **Institutions internationales**
  - ✓ L'Organisation Mondiale de la Santé
  - ✓ Fonds des Nations Unies pour la Population
  - ✓ Coopération Française
- **Autres rencontres:**

- ✓ Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
- ✓ Conseil National de l'Ordre des sages Femmes
- ✓ Conseil Régional de l'Ordre des Médecins du District
- ✓ Les Associations Médicales
- ✓ Les Syndicats de la Santé
- ✓ Les représentants des ministères de la santé, de la justice et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- ✓ Le Personnel de soutien de l'Ordre des Médecins

### **Formations:**

#### **Organisation EPU**

- Journée Académique de l'ordre de médecins le 15 Juillet 2012

#### **Participation EPU**

- En collaboration avec les sociétés savantes
- En collaboration avec les Firmes pharmaceutiques

### **Inscriptions :**

Courant l'année 2012 l'Ordre des médecins a enregistré l'inscription de 304 nouveaux médecins.

### **Agréments :**

Courant l'année 2012, nous avons attribué 151 agréments d'exercice privé techniciens et médecins confondus.

### **Licences ;**

Courant l'année 2012, nous avons attribué 4 licences d'exploitation d'établissements privés.

### **Recouvrement des cotisations:**

Avec la nouvelle politique de recouvrement, le Conseil National a commis un chargé de recouvrement avec ordre de mission. A ce jour dans le district de Bamako et Kati : **312 médecins qui sont à jour dans leur cotisation.**

### **Réunions:**

Le bureau du conseil se réunit toutes les deux semaines

Le conseil élu tient une réunion chaque mois

Le conseil élargi aux commissions spécialisées se réunissait une fois par trimestre.

Par ailleurs il faut signaler la tenue des réunions extraordinaires chaque fois que le besoin s'imposait.

### **Confection des macarons et des nouvelles cartes:**

Courant l'année 2012, le CNOM a renouvelé la carte professionnelle de 278 médecins.

### **Missions:**

- ✓ 114 missions de représentation ont été effectuées avec des rapports de mission, dont une à l'extérieur du pays courant 2012.
- Dr L.FOFANA à Paris de la rencontre des Ordres Francophones des Médecins.

**Représentations:**

- Présence effective à toutes les réunions du cabinet du Ministre de la Santé.
- Participation effective à toutes les activités sur le terrain du MS (JNV, lancements, validations , etc.)



# PROGRAMMATION 2013

## ACTIVITES

### **Préparation des élections de renouvellement du bureau du CNOM**

La date des prochaines élections du Conseil National : 22 Février 2014

Convocations : Novembre 2013

Décembre 2013 : établissement de la liste des candidats. Définir les conditions d'éligibilité et d'électeur.

Etablir la liste des électeurs

Annuler les votes par correspondance

En ce qui concerne les votes par procuration, une personne ne peut avoir qu'une seule procuration et les votes par procuration ne peuvent pas dépasser 30% des votes.

L'élection du conseil national se fera dans chaque capitale régionale une semaine avant l'élection du District.

### **Mise en place d'une commission chargée d'élaborer l'application du Zoning:**

Dans le cadre de la réalisation du zoning, cela va nécessiter la mise en place d'une équipe technique multi disciplinaire qui sera chargée de définir les critères de la mise en œuvre de ce zoning et cela avant la fin de notre mandat.

- ✓ Ouverture d'une liste d'inscription pour l'exercice privé de la médecine auprès de chaque conseil régional.
- ✓ Définir le type de structure que vous souhaitez réaliser (cabinet de soins, cabinet médical, clinique ou polyclinique)
- ✓ Dossier à fournir (Agrément et demande)
- ✓ Le conseil répondra par l'octroi d'une autorisation temporaire en précisant les capacités structurelles et fonctionnelles de la structure.

### **Rencontres**

En plus des rencontres habituelles, nous allons avoir des rencontres ciblées avec des objectifs claires. Parmi ces rencontres nous pourrions citer:

- ✓ le Ministère de la santé,
- ✓ La Direction Nationale de la Santé.
- ✓ La Direction régionale de la santé du District de Bamako
- ✓ FENASCOM,

- ✓ Les sociétés savantes,
- ✓ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- ✓ Directions de la police,
- ✓ Directions des douanes,
- ✓ Directions des impôts,
- ✓ Le Barreau
- ✓ Les ONG intervenant dans la santé au Mali
- ✓ Les Assurances.
- ✓ L'Association des Banques

#### **Formations:**

- ✓ Le conseil National dispensera une formation pour tous les conseillers dans le cadre du bon fonctionnement des ordres de la santé.
- ✓ Le conseil entreprendra une rencontre de concertation avec les sociétés savantes de la médecine afin d'organiser ensemble les enseignements post universitaires.

#### **Inscriptions :**

Le Conseil National proposera à la FMOS, comment intégrer l'inscription des jeunes médecins à l'ordre à l'octroi de leurs diplômes.

#### **Recouvrement des cotisations:**

**Nous allons mettre l'accent sur le recouvrement des cotisations annuelles, qui est le seul garent de la pratique légale de la médecine.**

#### **Réunions**

Les réunions de bureau vont se tenir toutes les deux semaines

Les réunions du conseil national se tiendront une fois tous les mois

Les réunions du conseil élargi aux commissions spécialisées se tiendront une fois tous les trimestres.

Les réunions extra ordinaires se tiendront au besoin.

En ce qui concerne les absences et les manquements non justifiés aux différentes réunions, le conseil appliquera les textes en vigueur.

#### **Missions:**

- ✓ Le Conseil National aura une mission de supervision et de contrôle une fois par semestre.

Les missions de représentation et de validation seront toujours suivies par des rapports de missions

#### **Semaine du Médecin**

La semaine du Médecin clôturera les activités de l'année 2013 avec toutes ses composantes à savoir:

Le lancement, les journées de consultation gratuite, les activités sportives et culturelles, l'assemblée d'information et la soirée GALA.

**NOUS VOUS  
REMERCIONS POUR  
VOTRE AIMABLE  
ATTENTION**